COMMUNE D'ECKARTSWILLER 67700



Compte-rendu

des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 24 janvier 2017 à 19h15

Nombre de conseillers élus : Convoqué le 18 janvier 2017 Compte-rendu affiché le 27 janvier 2017

11

Sous la présidence de M. Jean-Jacques JUNDT, Maire

Nombre de conseillers en fonction :

11

<u>Etaient présents</u>: M. Jean-Paul PFEIFFER Adjoint au Maire - Mme Irène RICHERT- Mme. Annie KIEFFER - M. Oliver KORNMEYER - M. Guillaume BEYRLE - M. Claude SCHNEIDER - M. Jean-Claude HOYEAUX - M.

Gérard JUILLET

Nombre de conseillers présents :

<u>Absent excusé avec procuration</u>: M. Jean-Paul ROTHAN donnant procuration à M. Jean-Paul PFEIFFER

Absente excusée : Mme Yolande REBSTOCK

10 Ordre du jour

Secrétaire de séance – Désignation

Approbation du procès- verbal de la séance précédente

Factures

N° 2017 -01 INTERCOMMUNALITE – Désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de

la commission locale d'évaluation des charges transférées dans le cadre la fusion de la communauté de communes de Marmoutier-Sommerau avec celle

de Saverne

N° 2017 -02 INTERCOMMUNALITE - URBANISME - Transfert de compétence PLUi

N° 2017 - DELEGATIONS PERMANENTES DU MAIRE – Compte-rendu d'information

Intercommunalité : Compte-rendu des Syndicats Intercommunaux

Demande d'autorisation d'ajouter un points à l'ordre du jour :

Monsieur le Maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour

<u>INTERCOMMUNALITE - URBANISME</u> – Transfert de compétence PLUi

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, d'ajouter ce point à l'ordre du jour.

SECRETAIRE DE SEANCE – DESIGNATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DESIGNE** M. Guillaume BEYRLE comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES VERBAL de la séance du 15 novembre 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE, sans observation, le procès-verbal des délibérations adoptées en séance ordinaire du 15 novembre 2016.

FACTURES

Le Maire présente au Conseil Municipal les factures, réglées ou en cours de paiement, depuis la précédente séance du Conseil Municipal :

| Désignation | Montant |
|---|------------|
| Factures France TELECOM pour: | |
| téléphone + internet école (pour 2 mois) | |
| internet école (pour 1 mois) | 97.09€ |
| téléphone mairie (pour 2 mois) | 100.45€ |
| téléphone salle polyvalente (2 mois) | 36.00€ |
| fax mairie | 45.36 € |
| forfait mensuel + communications téléphone mobile 2 factures | 29.98€ |
| abonnement internet mairie (mensuel) 1x62, 83 et 63,10 et 59.28 | 185.21 € |
| Saverne Repro Couleurs de Saverne du 21/12/2016 pour impression bulletin municipal | 532.50 € |
| L'Eventail des vins de Saverne du 23/12/2016 pour cadeaux ainés | 200.76 € |
| Garage AF autos de Saverne du 09/01/2017 carburant véhicule mairie | 61.41€ |
| Garage AF autos de Saverne du 05/12/2016 carburant véhicule mairie | 102.19€ |
| Garage AF autos de Saverne du30/11/2016 lave glace et catadioptres | 11.60 € |
| Rexel matériel électrique de Monswiller du 30/12/2016 | 42.36 € |
| Fleuriste Seyller de Saverne du 15/11/2016 pour fleurissement automne | 145.20 € |
| Fleuriste Seyller de Saverne du 31/12/2016 pour compositions pour ainés | 45.00€ |
| Mat Bricolage Savernois de Saverne du 31/12/2016 petites fournitures | 63.10 € |
| Electricité de Strasbourg du 29/12/2016 pour salle polyvalente | 182.41 € |
| Electricité de Strasbourg du 10/11/2016 pour bâtiments communaux | 478.89 € |
| Electricité de Strasbourg du 10/11/2016 pour éclairage public | 477.91 € |
| ES Gaz de Strasbourg du 29/12/2016 pour mairie | 677.44 € |
| ES Gaz de Strasbourg du 09/11/2016 pour école | 28.59€ |
| ES Gaz de Strasbourg du 20/12/2016 pour école | 394.16 € |
| Lehmann Matériaux de Dettwiller du 31/12/2016 bitume à froid | 28.44€ |
| Berger Levrault de Labège du 02/01/2017 pour maintenance logiciel compta | 390.44 € |
| La Poste de Périgueux du 21/12/2016 pour papier Etat Civil | 43.32€ |
| Communauté de Communes de Saverne du 12/12/2016 pour 4ème trim. 2016 pour prestation Secrétaire intercommunal | 7 340.17 € |
| Communauté de Communes de Saverne du 09/12/2016 pour 3ème trim. 2016 pour prestation Secrétaire intercommunal | 5 820.57 € |
| Communauté de Communes de Saverne du 10/11/2016 pour DECEMBRE 2015 pour prestation Secrétaire intercommunal | 1 091.87 € |
| Communauté de Communes de Saverne du 25/10/2016 pour 2ème trim. 2016 pour prestation Secrétaire intercommunal | 5 600.23 € |
| Communauté de Communes de Saverne du 25/10/2016 pour 1er trim. 2016 Intervention Secrétaire intercommunal | 4 664.21 € |
| L'Alsacienne de restauration de Schiltigheim du 14/12/2016 pour repas ainés | 1 575.18 € |
| Ziegelmeyer de Saverne du 22/12/2016 pour Eglise entretien chaudière | 120.60 € |
| Trumpf de Dettwiller du 15/11/2016 pour produit lavage tablettes | 43.20 € |

| Trumpf de Dettwiller du 31/10/2016 pour panier à verres et à couverts | 162.00 € |
|--|-------------|
| Office National des Forêts de Saverne du 16/12/2016 pour travaux de maintenance et d'exploitation | 4 464.17 € |
| SIMAB de Marly la Ville du 21/12/2016 fournitures administratives | 150.34 € |
| Supermarché Match de Saverne du 20/12/2016 pour panier garni | 26.95€ |
| Supermarché SUPER U de Saverne du 10/12/2016 pour fête des ainés | 8.65€ |
| Arbrapain de Monswiller du 11/12/2016 pour fête des ainés | 46.50 € |
| Cabinet Nonnenmacher d'Entzheim du 30/11/2016 pour paratonnerre | 135.32 € |
| Adolff chauffage de Saverne du 08/12/2016 pour changement groupe de sécurité chaudière école | 89.53€ |
| Servidis de Monswiller du 13/12/2016 boissons fête des ainés | 35.90 € |
| Comptoir agricole de Hochfelden du 05/12/2016 sel déneigement | 118.80 € |
| Matériaux Bricolage Savernois de Saverne du 31/11/2016 petites fournitures | 19.10 € |
| Leclerc de Marmoutier du 05/12/2016 cadeaux pour les ainés | 163.70 € |
| Bestdrive de Saverne du 30/11/2016 pour pneus neige et équilibrage véhicule mairie | 191.59€ |
| ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) de Strasbourg du 24/11/2016 pour gestion listes électorales | 140.60 € |
| ATIP (Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) de Strasbourg du 26/11/2016 pour gestion paie | 450.00 € |
| | |
| Docteur OLTEANU de Saverne du 05/12/2016 pour visite médicale Agent | 34.50 € |
| Association Foncière de Steinbourg du 31/12/2016 | 30.34 € |
| Ziegelmeyer de Saverne du 25/11/2016 pour intervention sanitaire et chauffage | 2 492.77 € |
| SEDI d'UZES du 01/12/2016 pour fournitures administratives (formulaires mariage, guide des époux) | 94.88€ |
| Castorama de Lampertheim du 29/11/2016 petites fournitures | 44.95€ |
| Vita compost de Dettwiller du 21/10/2016 pour compostage | 720.00 € |
| Vita compost de Dettwiller du 31/10/2016 pour achat compost | 13.75€ |
| Entrepôt Ernwein de Romanswiller du 31/10/2016 pour inauguration salle | 420.79 € |
| Bender Motoculture de Saverne du 17/11/2016 | 56.42 € |
| Brico Dépôt de Sarrebourg du 15/11/2016 pour cadenas et chaine | 38.40 € |
| | 105.00 € |
| Supermarché Match de Saverne du 09/05/2016 pour panier garni | 45.00 € |
| SDIS 67 de Saverne du 03/11/2016 pour allocation vétérance 2016 | 1 130.34 € |
| Pâtisserie BAEHL de Saverne du 11/11/2016 pour inauguration salle | 47.00 € |
| Supermarché Match de Saverne du 10/11/2016 pour inauguration salle | 32.21 € |
| Travaux de mise en enrobés | |
| Adam de Bouxwiller du 21/11/2016 pour travaux préparatoires et terrassements | 18 321.00 € |
| Adam de Bouxwiller du 05/12/2016 pour 1er acompte des deux impasses et du passage | 52 798.92 € |
| Travaux salle polyvalente | |
| Carré d'architectes de Bischheim du 31/10/2016 note honoraires | 504.00 € |

INTERCOMMUNALITE

Désignation d'un délégué appelé à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées dans le cadre la fusion de la communauté de communes de Marmoutier-Sommerau avec celle de Saverne

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C-IV du code général des impôts, il est créé au sein de la Communauté de Communes, une Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges (CLECT).

La CLECT est chargée d'évaluer les transferts de charges et de se prononcer lors de tout nouveau transfert de charges.

Chaque Conseil Municipal des Communes Membres de l'EPCI dispose d'au moins un représentant au sein de cette Commission. Cela permet de garantir une juste représentation des parties engagées.

La qualité de ces représentants ne fait pas l'objet de dispositions particulières. Un Conseiller Municipal peut donc siéger à la fois au sein de l'organe délibérant de l'EPCI et à la Commission d'évaluation des charges.

La Commission élit son Président ainsi qu'un Vice-Président parmi ses Membres. Le Président a pour mission de convoquer la Commission et de déterminer l'ordre du jour. Il préside les séances et, en cas d'absence, est remplacé par le Vice-Président.

La Commission peut faire appel, pour l'exercice de sa mission à des experts.

La Commission doit établir un rapport sur l'évaluation des charges transférées. Celui-ci est ensuite soumis aux Conseils Municipaux pour approbation. L'évaluation est adoptée si une majorité qualifiée de Conseils Municipaux donne son accord.

La Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau se compose d'un délégué par commune membre et 3 délégués pour Saverne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la délibération 2017-08 de la Communauté de Communes de Saverne-Marmoutier-Sommerau

DECIDE de désigner :

M. Jean-Paul PFEIFFER Adjoint au Maire, membre titulaire

M. Jean-Jacques JUNDT Maire, membre suppléant

comme représentants de la Commune à la CLECT.

<u>INTERCOMMUNALITE - URBANISME</u> Transfert de compétence PLUi

Vu la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

Vu la <u>loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un</u> urbanisme rénové

Vu le code général des collectivités territoriales

L'article 136 de la loi pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové dite loi ALUR prévoit le transfert automatique de la compétence Plan local d'urbanisme à compter du 27 mars 2017 à la communauté de communes Saverne Marmoutier Sommerau. En effet cette compétence sera effective à l'expiration d'un délai de 3 ans après l'adoption de la loi sauf dans le cas où 25% des communes membres de cet établissement de coopération intercommunale représentant au moins 20% de la population s'y opposent, dans les trois mois **précédents la date de transfert effectif.**

Considérant l'intérêt qui s'attache à ce que la commune conserve sa compétence en matière d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

DECIDE de s'opposer au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes de Saverne Marmoutier Sommerau.

INTERCOMMUNALITE

COMPTES-RENDUS DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

Le Maire présente au Conseil Municipal les comptes rendus des Syndicats suivants :

- Conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Région de Saverne du 03/11/2016 et 15/12/2016
 - Délibération du comité syndical du Parc naturel régional des Vosges du Nord
 - Procès-verbal des délibérations du SMICTOM du 09/12/2016

L'ensemble des points à l'ordre du jour étant examinés, M. le Maire lève la séance à 20h30.

Le présent procès-verbal est signé par tous les membres présents

| JUNDT Jean-Jacques | Maire | |
|---------------------|------------------------|---|
| PFEIFFER Jean-Paul | Adjoint au Maire | |
| ROTHAN Jean-Luc | Adjoint au Maire | Absent excusé Procuration à M. Jean-Paul PFEIFFER |
| REBSTOCK Yolande | Conseillère Municipale | Absente excusée |
| JUILLET Gérard | Conseiller Municipal | |
| KIEFFER Annie | Conseillère Municipale | |
| HOYEAUX Jean-Claude | Conseiller Municipal | |
| RICHERT Irène | Conseillère Municipale | |
| SCHNEIDER Claude | Conseiller Municipal | |
| KORNMEYER Olivier | Conseiller Municipal | |
| BEYRLE Guillaume | Conseiller Municipal | |